

POINTS de NON CONFIRMATION

STAFFORDSHIRE TERRIER AMERICAIN

Adoptés par la SCC le 20/04/2021 revus par rapport au standard FCI n° 286 du 01/12/1997

Préambule : Les points de non confirmation sont édictés par la SCC et approuvés par le Club de race ; ils constituent une aide apportée au juge dans le cadre de la confirmation canine et doivent impérativement être en conformité avec le standard de la race en vigueur.

Si le Club de race considère que certains défauts entraînant l'exclusion du standard ne sont pas à prendre en compte prioritairement au moment de la confirmation, ceux-ci n'apparaîtront pas dans la liste des points de non confirmation. Toutefois, le seul document qui fait foi pour le juge canin est bien le standard en vigueur.

Les points de non confirmation sont présentés selon la liste type suivante :

TYPE GENERAL :

- Manque de type (insuffisance de caractères ethniques, qui fait que l'animal dans son ensemble ne ressemble plus suffisamment à ses congénères de la même race).
- Taille non comprise dans les limites du standard (avec une tolérance admise pour des sujets exceptionnels de - 1 ou + 3 cm)
 - Pour les mâles entre 45 et 51 cm
 - Pour les femelles entre 42 et 49 cm

POINTS PARTICULIERS DANS LE TYPE :

- Graves défauts de construction.
- Antérieurs ou postérieurs tordus.
- Crâne étroit.
- Museau trop court ou trop long.
- Queue trop courte ayant pu être amputée ou trop longue, enroulée ou portée au-dessus du dos.

ROBE :

- Yeux clairs (verts, jaunes, bleus ou vairons).
- Yeux exorbités.
- Truffe envahie par le ladre ou d'une autre couleur que noire.
- Ladre aux paupières.

ANOMALIES :

- Monorchidie, cryptorchidie.
- Prognathisme supérieur ou inférieur.

CARACTERE :

- Chien agressif ou peureux.
- Tout chien présentant de façon évidente des anomalies d'ordre physique (par exemple queue coudée ou crocs convergents) ou comportemental.